

Processus de qualification pour les auditeurs SPI4

CERISE s'est engagé à promouvoir une large utilisation de SPI4 comme point d'entrée pour aider les institutions financières (IF) à améliorer leurs performances sociales. C'est pourquoi l'outil peut être téléchargé gratuitement sur le [site SPI4](#). Cependant, pour assurer la qualité des résultats, CERISE encourage fortement les utilisateurs de SPI4 à être formés sur la manière d'appliquer le questionnaire.

La formation suit un processus en 2 phases qui implique une formation en groupe et une application concrète de SPI4, avec une qualification des résultats par CERISE. Les utilisateurs qui suivent le processus avec succès sont considérés comme des **auditeurs qualifiés**. Une liste des auditeurs qualifiés sera disponible publiquement sur le [site SPI4](#). Cette liste contient le nom et contact des auditeurs qualifiés identifiés selon s'il s'agit d'auditeurs externes ou internes à une IMFs.

Qui peut devenir un auditeur qualifié ?

La formation est ouverte à toute personne intéressée. Le processus de qualification est utile aux personnes qui veulent utiliser SPI4 pour accompagner des institutions financières ou pour travailler en interne au sein de leur propre organisation (auditeur interne). Dans ce dernier cas, les auditeurs internes à une organisation ne pourront pas auditer d'autres IMFs.

Comment puis-je devenir un auditeur qualifié?

1. Suivre une formation SPI4 d'au moins 12 heures, passer l'examen de la formation, et soumettre un questionnaire SPI4 rempli sur la base d'études de cas du cours, ou d'un cas fictif défini par le participant.
2. Signer les Termes et Conditions pour les auditeurs SPI4.
3. Conduire et finaliser une évaluation SPI4 dans les 12 mois qui suivent la formation théorique.
4. Envoyer les résultats de l'évaluation (questionnaire, liste de contrôle et rapport avec un plan d'action) à CERISE pour validation.
5. Recevoir une revue de performance satisfaisante de la part de CERISE sur l'évaluation. Dans le processus de qualification, CERISE contacte l'IF pour un retour sur le travail de l'auditeur.

Si vous n'obtenez pas une revue de performance satisfaisante après votre premier audit, vous aurez une deuxième opportunité, à condition de conduire et finaliser un second audit SPI4 dans les 6 mois qui suivent le premier. Si la revue de performance est satisfaisante après le second audit, vous deviendrez un auditeur qualifié. Dans le cas contraire, vous ne serez pas qualifié.

Puis-je valider mon organisation?

Oui, la qualification peut être octroyée à une organisation (ex : réseau, opérateur d'assistance technique, investisseur). Au sein de l'organisation, les auditeurs sont identifiés individuellement. Les individus au sein des organisations suivent le même processus décrit ci-dessus, et les organisations doivent en outre définir des procédures écrites sur la façon d'appliquer SPI4. Contactez CERISE pour un modèle que vous pouvez utiliser.

Combien de temps dure la formation?

La formation théorique dure 12 heures. En général, la formation est dispensée sur 2 ou 2,5 jours. Cependant, elle peut être réduite à un seul jour (pour ceux qui sont passés par le processus de qualification/certification de SPI3, qui ont déjà été formés sur les Standards Universels ou qui sont des évaluateurs Smart) ou bien s'étendre jusqu'à 5 jours si la formation inclut une visite à une IF pour tester un audit SPI4.

Que couvre la formation?

La formation revoit en détail tous les éléments de l'outil SPI4, et permet aux participants d'appliquer SPI4 à travers une série d'études de cas. La formation détaille comment utiliser les résultats, définir les priorités, établir un plan d'action, et trouver les ressources techniques pour guider la mise en œuvre d'une gestion améliorée des performances sociales. La formation est sanctionnée par un examen (questions à choix multiples). Les participants doivent également compléter et soumettre un questionnaire SPI4 sur la base d'études de cas du cours, ou d'un cas fictif défini par le participant, durant ou immédiatement après la formation.

CERISE informe-t-il le secteur des auditeurs qualifiés?

CERISE poste une liste de tous les auditeurs SPI4 qualifiés sur le site cerise-spi4.squarespace.com. CERISE pourra également faire le lien entre les institutions cherchant à conduire une évaluation accompagnée et les auditeurs qualifiés au cas par cas (à partir de 2015).

Quelles sont les règles pour conduire un audit?

En contrepartie de l'utilisation de l'outil, CERISE requiert de tous les auditeurs de respecter les règles suivantes:

1. Informer CERISE de tous les audits qu'ils conduisent.
2. Respecter à tout moment les Termes et Conditions pour les auditeurs qualifiés et les Standards d'utilisation de SPI4.
3. Soumettre le questionnaire complet à CERISE dans les 4 semaines qui suivent l'audit. Tous les résultats sont gardés anonymement. Les résultats sont saisis dans la base de données SPI4, ce qui permet aux IF de comparer leurs résultats à ceux de leurs groupes de pairs.

Quels sont mes droits en tant qu'auditeur qualifié?

1. Vous pouvez conduire des audits SPI "accompagnés" c'est-à-dire que vous accompagnez une institution financière dans son audit SPI4.
2. Vous pouvez former une IF et ses employés sur SPI4. Les modules de formation pour utiliser SPI4 sont disponibles auprès de CERISE sur demande. Les utilisateurs doivent informer CERISE des sessions de formation, fournir la liste des participants, et partager les retours reçus sur la formation.
3. CERISE fournira des benchmarks sur les SPI4 qui ont été conduits, sur demande, vous tiendra informés des leçons tirées des expériences autour de SPI4, et vous informera des actualisations sur les formations et sur le matériel pour les audits.

Combien de temps dure ma qualification?

Vous êtes considéré comme un auditeur qualifié jusqu'à ce que CERISE actualise l'outil SPI de manière significative. Quand cela arrivera, CERISE vous contactera pour vous informer si une formation d'actualisation est nécessaire pour garder votre statut d'auditeur qualifié.

Peut-on me retirer ma qualification?

Une qualification peut être retirée en cas de non suivi du Code de conduite et des Standards d'utilisation et/ou en cas de retours négatifs répétés des IF sur le travail de l'auditeur. CERISE contactera d'abord l'auditeur pour discuter des points de non suivi des règles avant de prendre une décision sur le retrait de la qualification.

Quand aura lieu la prochaine formation? Où puis-je avoir d'autres informations?

Contactez spi4@cerise-microfinance.org pour toute question.

J'ai une grande expérience sur SPI et/ou sur les évaluations sociales. Dois-je suivre la formation de 12 heures?

Dans certains cas, il est possible de renoncer à la formation théorique; merci de contacter CERISE pour plus d'information spi4@cerise-microfinance.org.